CRITÈRES DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DE SKI DE FOND NOUVEAU-BRUNSWICK 2024-2025

Table des matières

Critères de sélection de l'équipe de SFNB 2024-2025 3

1. Équipe (catégorie 14 à 23 ans) 3

A. Éligibilité 3

B. Calcul 4

C. Sélection 4

2. Équipe (catégorie 10 à 13 ans) 5

A. Éligibilité 5

B. Calcul 6

C. Sélection 6

FORCE MAJEURE ET APPEL 7

Engagement personnel 8

Critères de sélection de l'équipe de SFNB 2024-2025

Au cas où la pandémie ou tout autre situation majeure qui pourraient avoir un effet sur les événements, le CHP peut ré-évaluer les critères à tous moments sans préavis.

1. Équipe (catégorie 14 à 23 ans)

A. Éligibilité

- Les athlètes nés entre 2001 et 2010
- Être résidant permanent de la province du Nouveau-Brunswick
- Les athlètes de l'équipe provinciale doivent assister à un minimum de **Coupes NB** tel qu'indiqué dans le tableau :

S'il y a 2 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 1 Coupe NB
S'il y a 3 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 2 Coupe NB
S'il y a 4 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 3 Coupe NB
S'il y a 5 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 3 Coupe NB
S'il y a 6 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 4 Coupe NB
S'il y a 7 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 4 Coupe NB
S'il y a 8 ou plus Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 5 Coupe NB

Important de vérifier le type des courses pour répondre aux critères du calcul.

NOTE : pour les athlètes aux études poste secondaire hors province, vous aurez à remettre au CHP :

- Lettre de votre entraineur, si vous être suivi par un.
- Soumettre par le 1ier décembre quelles compétitions vous allez participer ainsi que soumettre vos résultats dans le 48 heures souvent l'événement.
- Inscrivez-vous à la course en tant que skieur de l'équipe provinciale de SFNB

Voici l'horaire pour la saison.

Coupe NB 1	Les Aventuriers de Charlo	Le 6 janvier, 2024	Classique
Coupe NB 2	Les Aventuriers de Charlo	Le 7 janvier, 2024	Patin
Coupe NB 3	Wostawea, Fredericton	Le 27 janvier, 2024	Patin
Coupe NB 4	Wostawea, Fredericton	Le 28 janvier, 2024	Classique
Coupe NB 5	Miramichi	Le 11 février, 2024	Patin
Coupe NB 6	Le Sureau Blanc	Le 24 février, 2024	Classique
Coupe NB 7	Les Aventuriers de Charlo	Le 2 mars, 2024	Patin

B. Calcul

- Le temps de course des athlètes sera converti en nombre de minutes par kilomètre, dont on fera la moyenne pour ensuite la comparer à celle de l'athlète de même sexe le plus rapide du groupe d'âge, soit les athlètes âgés de 14 à 23 ans.
- Une moyenne sera établie avec **les trois meilleurs pourcentages**, en utilisant le meilleur pourcentage classique, le meilleur pourcentage patin et le troisième meilleur pourcentage (classique ou patin). Si le nombre d'événement ne permets pas de respecter ce critère, le CHP ré-évaluera les critères.

C. Sélection

- Les athlètes dont la moyenne est de 85 % et plus feront partie de l'équipe (catégorie 14 à 23 ans)
- Les athlètes dont la moyenne se situe entre 70 % et 84 %, inclusivement, feront partie de l'équipe de développement (catégorie 14 à 23 ans).

Les athlètes sélectionnés représentent la province du Nouveau-Brunswick et Ski de fond Nouveau-Brunswick. Ainsi, tout athlète sélectionné et voulant adhérer à l'équipe provinciale devra signer le « *Code de conduite et d'engagement des athlètes de l'équipe provinciale* » et s'y soumettre.

Veuillez noter : Les athlètes qui ne répondent pas à ces critères peuvent quand même être sélectionnés pour tout voyage de ski effectué par SFNB au cours de la saison, dans leur catégorie d'âge respective à la suite d'une évaluation du CHP.

2. Équipe (catégorie 10 à 13 ans)

A. Éligibilité

- Les athlètes nés entre 2011 et 2014
- Être résident permanent de la province du Nouveau-Brunswick
- Les athlètes de l'équipe provinciale doivent assister à un minimum de **Coupes NB** tel qu'indiqué dans le tableau :

S'il y a 2 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 1 Coupe NB
S'il y a 3 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 2 Coupe NB
S'il y a 4 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 3 Coupe NB
S'il y a 5 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 3 Coupe NB
S'il y a 6 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 4 Coupe NB
S'il y a 7 Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 4 Coupe NB
S'il y a 8 ou plus Coupes NB tenues pendant la saison (décembre à avril)	La présence obligatoire minimum est 5 Coupe NB

Important de vérifier le type des courses pour répondre aux critères du calcul.

Voici l'horaire pour la saison :

Coupe NB 1	Les Aventuriers de Charlo	Le 6 janvier, 2024	Classique
Coupe NB 2	Les Aventuriers de Charlo	Le 7 janvier, 2024	Patin
Coupe NB 3	Wostawea, Fredericton	Le 27 janvier, 2024	Patin
Coupe NB 4	Wostawea, Fredericton	Le 28 janvier, 2024	Classique
Coupe NB 5	Miramichi	Le 11 février, 2024	Patin
Coupe NB 6	Le Sureau Blanc	Le 24 février, 2024	Classique
Coupe NB 7	Les Aventuriers de Charlo	Le 2 mars, 2024	Patin

B. Calcul

- Le temps de course des athlètes sera converti en nombre de minutes par kilomètre, dont on fera la moyenne pour ensuite la comparer à celle de l'athlète de même sexe le plus rapide du groupe d'âge, soit les athlètes âgés de 10 à 13 ans.
- Une moyenne sera établie avec **les trois meilleurs pourcentages**, en utilisant le meilleur pourcentage classique, le meilleur pourcentage patin et le troisième meilleur pourcentage (classique ou patin). Si le nombre d'événement ne permets pas de respecter ce critère, le CHP ré-évaluera les critères.

C. Sélection

- Les athlètes dont la moyenne est de 85 % et plus feront partie de l'équipe A (catégorie 10 à 13 ans).
- Les athlètes dont la moyenne se situe entre 70 % et 84 %, inclusivement, feront partie de l'équipe de développement (catégorie 10 à 13 ans)
- Les athlètes sélectionnés représentent la province du Nouveau-Brunswick et Ski de fond Nouveau-Brunswick. Ainsi, tout athlète sélectionné et voulant adhérer à l'équipe provinciale devra signer le « Code de conduite et d'engagement des athlètes de l'équipe provinciale » et s'y soumettre signé.

FORCE MAJEURE ET APPEL

De temps en temps, des situations indépendantes de la volonté de l'athlète se produisent et l'empêchent d'atteindre les normes pour une course, comme une maladie, une blessure, des problèmes familiaux, un bris d'équipement ou des problèmes de transport. Dans de telles circonstances, le comité de haute performance décidera des mesures à prendre.

En cas de maladie ou de blessure, le CHP se réserve le droit de demander à l'athlète de lui présenter un billet du médecin.

En cas d'appel, l'athlète dispose de 48 heures suivant l'avis officiel sur le site web de SFNB de la sélection pour l'Équipe Provinciale pour faire une demande d'appel. L'athlète ou le parent responsable doit aviser le CHP par écrit, c'est-à-dire par courriel à nbxcski@gmail.com.

Engagement personnel

Je, soussigné, déclare avoir lu et compris le présent document et m'engage à me conformer aux **Critères de sélection d'équipe 2024-2025 de SFNB.**

Signature de l'athlète : _____ Date : _____

Signature d'un parent ou tuteur : _____ Date : _____

Signature de l'entraineur : _____ Date : _____